

Le nouveau programme 2014-2020/ Il nuovo programma 2014-2020 :

Présentation générale du Programme et du premier appel à projets Presentazione del programma et del primo bando 11h30-12h15

- **Bernard SOULAGE** -Vice-président de la Région Rhône-Alpes
délégué à l'Europe et aux relations internationales, Région Rhône-
Alpes
- **Chantal MOREAU** -Directrice des Programmes Européens,
Autorité de Gestion ALCOTRA 2014-2020, Région Rhône-Alpes
- **Véronique VEYRAT** -Responsable de service Programme de
coopération territoriale transfrontalière Interreg – France Italie
ALCOTRA, Direction des Programmes Européens, Région Rhône-
Alpes



➤ **La Région Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion**

➤ **Le Secrétariat conjoint (SC) basé à Turin avec une animation sur tout le territoire**

➤ **198 M€ de FEDER**

➤ **Un taux de subvention du FEDER pouvant atteindre 85%**

➤ **Une plus grande dématérialisation des procédures via le système SYNERGIE – CTE**

**LES PRINCIPAUX
CHANGEMENTS
POUR 2014-2020**



LES ENGAGEMENTS POUR 2014-2020

- **Rationaliser et simplifier la mise en œuvre**
- **Rendre accessible le programme et promouvoir la qualité des projets**
- **Renforcer la gouvernance et consolider le partenariat**
- **Augmenter la valeur ajoutée européenne**

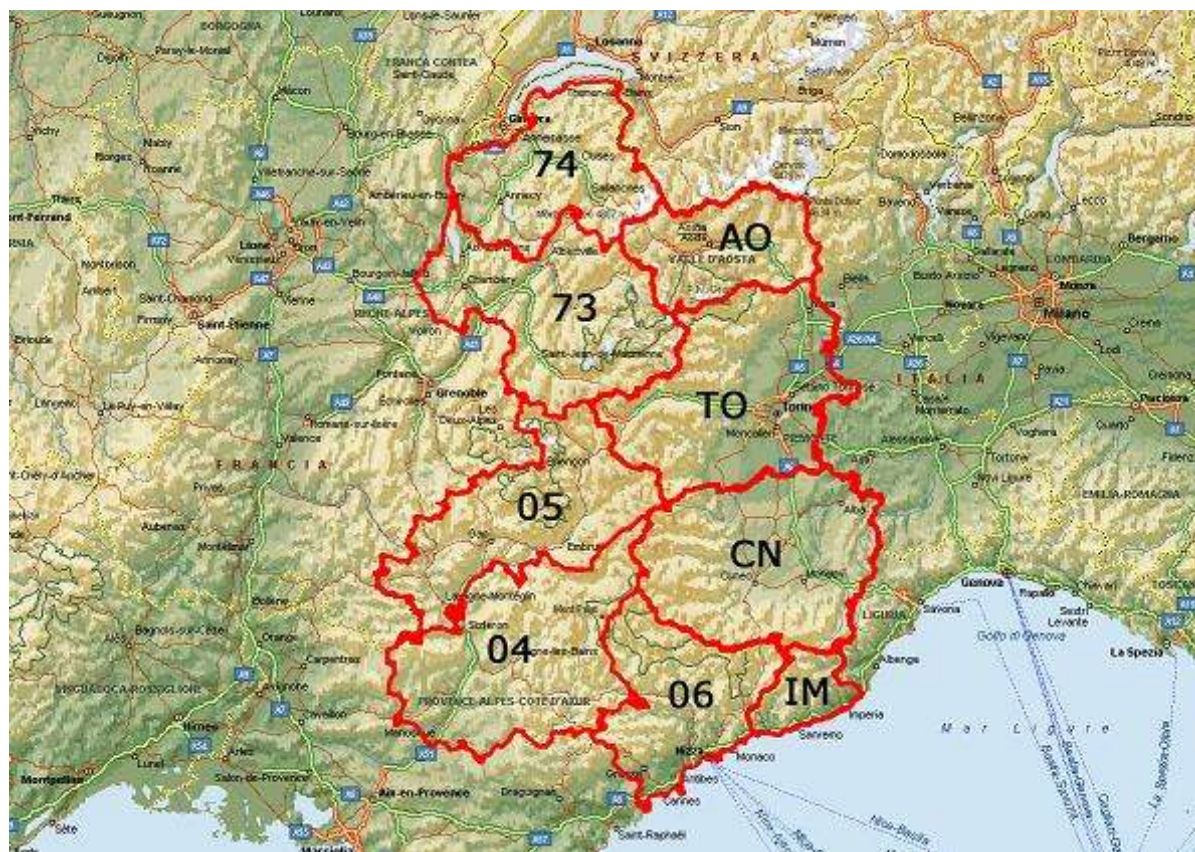


CALENDRIER

ECHEANCES	
Mai	Approbation du PC par la Commission
15 juin	Comité de suivi à Marseille Installation des instances 2014-2020
Juin	Lancement du 1 ^{er} appel à projets
Novembre -	Comité de suivi en Vallée d'Aoste pour la 1 ^{ère} programmation
Septembre	2 ^{ème} Appel à Projets



LE TERRITOIRE ELIGIBLE



LA STRATEGIE DU PROGRAMME

➤ Un objectif:

Favoriser la complémentarité et la dynamisation des territoires transfrontaliers ALCOTRA dans un objectif de développement solidaire et durable.

➤ Une stratégie déclinée en 4 axes:

1. Innovation appliquée,
2. Environnement mieux maîtrisé,
3. Attractivité du territoire,
4. Inclusion sociale et citoyenneté européenne.

65% du budget consacré à la protection et
à la valorisation du territoire

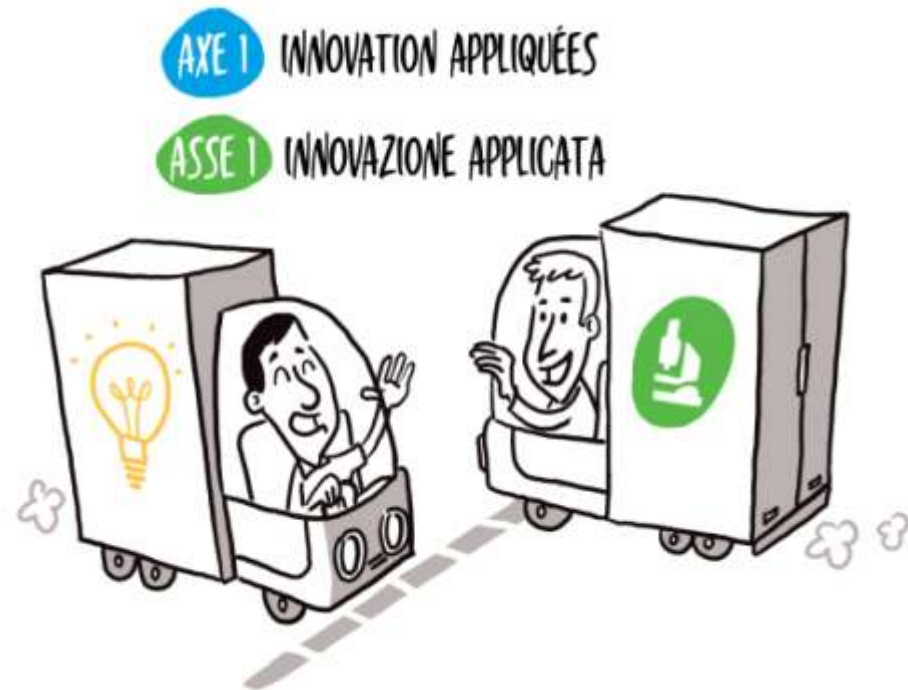


AXE I : INNOVATION APPLIQUEE
28,04 Md'€



OS 1.1 : Accroître le nombre de projets d'innovation (notamment des clusters et pôles et des entreprises) et développer les services innovants au niveau transfrontalier 18,7 Md'€

OS 1.2 : Développer les procédés innovants dans l'éco-construction des bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique 9,3Md'€





AXE II : ENVIRONNEMENT MIEUX MAITRISÉ

37,4 Md'€



**OS 2.1: Améliorer la planification
territoriale des institutions publiques pour
l'adaptation au changement climatique**
14,9Md'€

**OS 2.2: Augmenter la résilience des
territoires les plus exposés aux risques**
22,4Md'€

AXE III : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

84,1 Md'€



OS 3.1 : Accroître le tourisme durable
52,3Md'€

**OS 3.2 : Améliorer la gestion des habitats et
des espèces protégées**
22,4 Md'€

**OS 3.3 : Accroître les actions stratégiques
et les plans pour une mobilité plus
efficace, diversifiée et respectueuse de
l'environnement**
9,3 Md'€

AXE 3 ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE

ASSE 3 ATTRATTIVITÀ
DEL TERRITORIO



AXE 4 INCLUSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

ASSE 4 INCLUSIONE SOCIALE E CITTADINANZA EUROPEA



AXE IV : INCLUSION SOCIALE

37,4 Md'€



**OS 4.1 : Favoriser l'installation et la
permanence de familles et de personnes
dans des zones de montagne et rurale**
18,7Md'€

**OS 4.2 : Accroître l'offre éducative et
formative et les compétences
professionnelles transfrontalières** 18,7Md'€



Zoom sur

- les typologies de projets
- les appels à projets

Contenus et calendriers



Typologie de projets

• Projets simples

Capitalisation • Plans intégrés

et

Simplification

Territoriaux (PITER) et Thématiques (PITEM)

C'est dans ce cadre que les **ITI – Investissement Territorial Intégré** seront travaillés

*La typologie de projet est conditionnée
à l'approbation définitive du programme par la Commission européenne
Et à la décision du Comité de suivi du 15 juin à Marseille*



1er

Appel à projets



Durée : ouvert du 15 juillet au 15 septembre 2015.

Typologie : projets simples

Montant de l'appel: Une enveloppe de **20% du total** des crédits alloués à ces trois objectifs spécifiques soit **18,7 Millions d'€**

Objectif Spécifique 2.2 Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques



Objectif spécifique 3.1 Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA



Programmation : lors du **Comité de suivi de novembre 2015.**

Objectif Spécifique 4.1 Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zones de montagne et rurales



*Le contenu et le calendrier des appels à projets sont conditionnés
A l'approbation définitive du programme par la Commission européenne
A la décision du Comité de suivi du 15 juin à Marseille*

Durée de réalisation : les projets devront être terminés dans les **18 mois suivant la notification** de subvention FEDER.



2ème Appel à projets



Durée : ouvert du 15 septembre au 15 novembre 2015.

Typologie : projets simples

Icônes Thématiques



Recherche
et innovation



Lutte contre
le changement
climatique



Economie
à faible émission
de carbone



Inclusion sociale



Environnement et
utilisation efficace
des ressources



Education
et formation
professionnelle

Axes concernés : Tous
Montant de l'appel: Enveloppe
dédiée à préciser
Programmation : lors du **Comité
de Suivi de mars 2016**

*Le contenu et le calendrier des appels à projets sont conditionnés
A l'approbation définitive du programme par la Commission européenne
A la décision du Comité de suivi du 15 juin à Marseille*



3ème Appel à projets Plans intégrés

Typologie : Plans intégrés territoriaux et thématiques

Dépôt des **pré-candidatures** entre le **1er décembre 2015** et le **31 janvier 2016** pour examen en Comité de suivi **en mars 2016**.



Dépôt des **stratégies des plans, du projet de coordination et des deux premiers projets simples** entre mars et juin 2016, instruction à l'été 2016 pour programmation lors d'un Comité de suivi en **novembre 2016**

Axes concernés :
Tous

Dépôt et instruction de la **seconde vague de projets** à entre mars et septembre 2017 pour programmation à l'automne 2017.

Calendrier :
ouvert fin 2015

*Le contenu et le calendrier des appels à projets sont conditionnés
A l'approbation définitive du programme par la Commission européenne
A la décision du Comité de suivi du 15 juin à Marseille*



M. Bernard SOULAGE

Vice-président de la Région Rhône-Alpes délégué à
l'Europe et aux relations internationales

Vicepresidente della Regione Rhône-Alpes
delagato à l'Europa e agli affari internazionali







Interreg ALCOTRA



UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale

www.interreg-alcotra.org





Mmes. Chantal MOREAU et Véronique VEYRAT

Direction des Programmes Européens, Autorité de
Gestion ALCOTRA 2014-2020, Région Rhône-Alpes

Direzione dei Programmi Europei, Autorità di
Gestione ALCOTRA 2014-2020, Regione Rhône-
Alpes





Interreg

ALCOTRA



European Regional Development Fund

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale

> www.interreg-alcotra.org





